



Conditions generales

Worldcup inter entreprise 2026

Objet

Les présentes Conditions Générales et Conditions Générales de Vente (ci-après les « CG / CGV ») ont pour objet de définir l'ensemble des droits et obligations relatifs à l'organisation, l'inscription, la participation et la vente de prestations liées au tournoi de football inter-entreprises intitulé « WorldCup Interentreprise » (ci-après « le Tournoi »).

Toute inscription, réservation, participation ou présence au Tournoi implique l'acceptation pleine,

2. Organisateur

Le Tournoi est organisé sous la responsabilité légale de :

Organisateur légal et responsable juridique :

Nom : Salah Ftiss (majeur)

Statut : Particulier

Adresse : 4 rue de Crochet, 1880 Bex, Canton de Vaud, Suisse

Email : contact@tournoi-worldcup.ch

Organisation opérationnelle et coordination :

Nom : Rayhan Ftiss (mineur)

Agissant sous l'autorité, avec l'accord et la supervision de son représentant légal.

L'Organisateur légal dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant l'organisation de l'événement. La participation au Tournoi vaut reconnaissance expresse que la responsabilité juridique incombe exclusivement à l'organisateur légal.

3. Caractéristiques du tournois

Nom du Tournoi : WorldCup Interentreprise

Date : 23 mai 2026

Lieu : Stade du CSGV, Suisse

Type : Tournoi de football en extérieur

Nombre d'équipes : 12 équipes maximum

Composition des équipes : 11 joueurs minimum par équipe

Remplaçants : Autorisés moyennant un supplément de CHF 45.- par remplaçant

Les matchs sont disputés selon les règles officielles de la FIFA, sauf adaptations organisationnelles décidées par l'Organisateur.

4. Conditions de participation

Le Tournoi est strictement réservé aux équipes affiliées à une entreprise.

Chaque participant déclare être lié à l'entreprise représentée (salarié, collaborateur, ou statut équivalent).

La mixité est autorisée.

Chaque équipe doit comprendre au minimum 11 joueurs inscrits.

Les capitaines d'équipe garantissent l'exactitude des informations transmises et engagent leur équipe.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute équipe ou tout participant ne respectant pas ces conditions.